

**Mairie de Lestiac-sur-Garonne et Paillet**  
**Procès-verbal du Conseil du SIELP**  
**Lundi 20 juin 2022**

L'an deux mille vingt deux le 20 juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la Mairie de PAILLET, sur convocation de Monsieur HOUGAS Daniel, Président.

**Etaient présents :**

**Membres titulaires :**

Mesdames BECUWE - FAVRE et CASTAING  
Messieurs BOUCHET - GAUTHIER et HOUGAS

**Membre excusé :** Madame CASTET

Monsieur HOUGAS a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil est ouvert à 18h30 par Daniel HOUGAS

**Ordre du jour :**

- 1/ Approbation du CR du 4 avril 2022
- 2/ Point sur le budget (notamment fourniture école) - Décision modificative
- 3/ Échange sur la procédure de transfert des ATSEMs
- 4/ Délibération pour la création de deux postes d'ATSEM
- 5/ Retour du conseil d'école du 7 juin
- 6/ Questions et informations diverses
  - Informatisation des écoles
  - 24 juin : Fête du RPI à Paillet
  - 4 juillet : goûter partagé de fin d'année dans la cour cantine Paillet (organisé par Les Loupiots)

**Approbation du Compte rendu du 4 avril 2022**

Le compte rendu du 4 avril 2022 est approuvé à l'unanimité : 5 voix pour

**Point sur le budget (notamment fourniture école) - Décision modificative**

Dépenses de fonctionnement réalisées :	22783,19€
Recette de fonctionnement 1 <sup>o</sup> trimestre :	29039,28€

Dépenses d'investissement réalisées :	1437,62€
Recette d'investissement (report fonct 2021 sur 2022) :	6921,41€

**Point fourniture :**

- Paillet : 3213,6€ (dont 865,3€ de transport Taussat et 333,6€ + 986,55€ de 2021) soit 1028,15€
- Lestiac sur Garonne : 1033,67€

Monsieur HOUGAS Daniel, Président du conseil syndical, fait part d'une remarque de la Trésorerie concernant une erreur sur le montant reporté au compte 1068 lors de la saisie du Budget.

En effet, lors de l'affectation des résultats le montant voté au compte de recette 1068 d'investissement était de 6921,41€, le montant saisi sur le budget est de 6920.41€

Il est nécessaire de procéder à la décision modificative suivante afin de rectifier les écritures et d'équilibrer le budget sur la section d'investissement.

Monsieur Le Président propose d'augmenter de 1€ les crédits en dépenses et recettes d'investissement sur les comptes suivant :

D 2184 (chap 21) portant la dépense à 700.00 €

R 1068 (chap 10) portant la recette à 6 921.41 €.

Les membres du conseil syndical, à l'unanimité (6 voix pour)

- Valident la décision modificative ci-dessus
- Précisent que la délibération d'affectation des résultats du 04/04/2022 est inchangée.

### **Délibération pour la création de deux postes d'ATSEM**

Suite à échange sur la procédure (voir à la fin du CR), il est prématuré de délibérer pour la création des deux postes d'ATSEM au RPI.

Il est nécessaire de commencer concrètement la procédure de transfert des ATSEM.

1/ Mme Sophie RICAUD se renseigne auprès du centre de gestion sur le planning des commissions (comité technique et comités sociaux).

2/ Constituer le dossier « Impact » : renseigner les deux tableaux Excel « Etat des lieux effectifs » et « Etat des lieux gestion du personnel » et rédiger la fiche d'impact

Ce dossier doit être terminé pour être présenté au prochain comité technique du CdG.

### **Retour du conseil d'école du 7 juin**

Pas d'information particulière, si ce n'est la demande récurrente des parents d'élèves pour une harmonisation des cantines.

M HOUGAS va proposer un COPIL le 1 juillet aux parents d'élèves sur ce sujet. Mme BECUWE et M HOUGAS représenteront le SIELP lors de ce COPIL.

### **Questions et informations diverses**

- Informatisation des écoles

Les deux écoles sont équipées de nouveaux ordinateurs portables.

Il reste à installer le TPI. Suite à échange avec Cécile FABRE et Jérôme GAUTHIER, il est décidé de ne pas acheter un tableau spécifique TPI, mais un tableau blanc classique.

- 24 juin : Fête du RPI à Paillet

Après deux ans sans fête du RPI (cause de COVID), nous nous réjouissons de cette reprise.

- 7 juillet : goûte partagé de fin d'année dans la cour cantine Paillet (organisé par Les Loupiots)

L'ensemble des élus du RPI sont invités

La séance est clôturée à 19h40